



## Appel à projet 2024

# Du 6 mars au 3 avril 2024

### Qui sommes-nous ?

Association des cinéastes documentaristes depuis 1992, Addoc est née de la volonté de réalisateur·rices de défendre le documentaire de création à travers des ateliers de partage d'expériences, des projections et des débats, des actions d'éducation à l'image, des prises de position politiques et des dispositifs d'aide à la création.

Tout au long de l'année se déroulent une cinquantaine de réunions d'ateliers entre réalisateur·rices, un conseil d'administration tous les mois, en alternance avec des réunions de bilan de chaque atelier, de grands rendez-vous publics et un cycle de projection mensuel. Adhérer à Addoc c'est concrétiser son désir de cinéma en participant à la vie de l'association. Tous les membres d'Addoc sont des bénévoles et s'impliquent dans les nombreux ateliers dont celui des Pitches.

Avec plus de 100 documentaristes adhérent·es, **Addoc place toujours au centre de ses activités le cinéma documentaire.**

En 2024, l'association met en place la huitième édition **des Pitches d'Addoc.**

### Le dispositif

Les Pitches d'Addoc sont un accompagnement proposé à 6 auteur·ices encadré·e·s par deux producteurs et un·e intervenant·e réalisateur·trice membre d'Addoc. Dans une dynamique collective, à l'endroit sensible de l'écriture et du développement de projet, les auteur·rices peuvent expérimenter sans crainte, dans une relation de confiance et de professionnalisme.

Entre juillet et décembre 2024 seront réparties une quinzaine de journées d'accompagnement des projets, autour de l'écriture, de la préparation du pitch et d'une sélection de premières images. C'est une période intensive, autant pendant les journées d'ateliers qu'entre les séances, et elle repose sur **la coopération** entre les lauréat·es. À l'issue de cette préparation,

les projets sont pitchés devant un public de producteur·rices et acteur·rices du documentaire lors d'une journée événement, suivie par des rencontres individuelles entre pitcheur·euse/producteur·ice dans un espace dédié.

À présent attendu comme un rendez-vous régulier du cinéma documentaire et très apprécié par les professionnel·les, Addoc offre la possibilité d'un espace de rencontres bienveillantes entre réalisateur·trices et producteur·ices., ce qui nous semble le point de départ d'une relation féconde et constructive.

## Conditions de participation

- **Le projet ne doit pas avoir de production, et ce jusqu'à la fin du dispositif.**
- L'appel à projet est ouvert à toute forme de documentaire de création, sans contrainte de durée.
- Les premiers films sont acceptés. La commission a à cœur de composer un groupe hétérogène afin de favoriser l'entraide entre les lauréat·es.
- Un·e candidat·e ne peut déposer qu'un seul projet par session.
- Un même projet peut être présenté une seconde fois.
- Les candidat·es s'engagent à s'impliquer dans une démarche collective.
- **Tous·tes les candidat·es devront s'acquitter d'une somme de 25€ pour déposer leur projet.**
- Les 6 lauréat·es seront invité·es à devenir membres de l'association Addoc et à régler **l'adhésion annuelle de 50€** ainsi que **les frais administratifs de 125€**.
- Les 6 lauréat·es s'engagent à être disponibles trois journées consécutives à Paris pour une première rencontre dans la première quinzaine de juillet. Aussi, ils·elles devront réserver un calendrier de 6 jours par mois de septembre à décembre 2024, selon le planning qui sera défini. Il est à noter qu'un important travail personnel sera demandé pendant toute cette période.
- Les candidat·es sélectionné·es s'engagent à répondre aux invitations d'Addoc durant l'année suivant leur accompagnement aux Pitches d'Addoc.

## Quelques informations pratiques

- Le calendrier définitif sera précisé à l'issue de la sélection.
- L'accompagnement se déroule à Paris, et Addoc ne prend en charge ni les repas, ni les transports, ni l'hébergement.
- Les 6 lauréat·es s'engagent à participer à toutes les séances en présentiel, sous réserve des conditions sanitaires.
- Le nombre de projets étant limité à 50, nous encourageons les candidat·es à déposer rapidement leur projet.

## Calendrier prévisionnel 2024

- **Du 6 mars au 3 avril 23h59 inclus** : inscription des projets (dans la limite des 50 premiers projets reçus).
- **Début mai** : les résultats de la présélection seront annoncés.
- **Fin juin** : les résultats définitifs seront annoncés.
- **Tous·tes les candidat·es recevront une fiche de lecture** avec les retours constructifs et circonstanciés des lecteur·rices.
- **Début juillet** : réunion de présentation - rencontre des lauréat·es et de l'équipe - trois premières journées d'accompagnement.
- **De septembre à décembre** : séances de travail sur les dossiers et la technique du pitch selon le planning communiqué en juillet.
- **Début décembre** : journée des Pitches d'Addoc en public. Le matin est consacré à la présentation des projets devant un public de producteur·rices et divers acteur·rices du documentaire. L'après-midi est réservée à des rendez-vous individuels avec les producteur·rices intéressé·es par les projets.
- **À la suite des Pitches** : rencontre avec Lise Roure de la SCAM pour présenter le dispositif *Brouillon d'un rêve* - les lauréat·es seront également sollicité·es à deux reprises au cours de l'année qui suit afin de faire un point sur l'avancement de leurs projets.

## Comment s'inscrire à l'appel à projet ?

Pour inscrire votre projet, il faut remplir le formulaire en ligne. Les pièces demandées sont à transmettre **via le formulaire**. L'inscription est de **25 euros** pour finaliser le dépôt du projet.

- La réception du dossier et de votre inscription par le formulaire vous sera confirmée par mail.
- Un lien pour le paiement du dépôt de dossier vous sera transmis dans ce même mail.
- Attention, en l'absence de paiement, votre candidature ne sera pas prise en compte.

- **Formulaire d'inscription à remplir en ligne :**

<https://forms.gle/N9wf54U273gg9NMx7>

- **Éléments à transmettre :**

Les éléments doivent être transmis uniquement **via le formulaire en format .pdf.**

- **Le dossier du film (12 pages max, Times New Roman, taille 12, pages numérotées)** comprenant : synopsis, note d'intention et tout élément jugé utile. Tout dossier de plus de 12 pages sera non éligible. **Le document ne doit pas dépasser 2Mo** et obligatoirement être nommé comme tel : **nom\_prenom\_titredufilm.pdf**

- **Le CV**, le document ne doit pas dépasser 2Mo et obligatoirement être nommé comme tel : **nom\_prenom\_CV.pdf**

- **Éléments visuels** : liens de visionnage actifs des films précédents le cas échéant, liens vers des extraits de repérage du projet de film proposé lors de la candidature. Le document ne doit pas dépasser 2Mo et doit obligatoirement être nommé comme tel : **nom\_prenom\_liens.pdf**

- **La lettre de motivation** : précisant vos attentes vis-à-vis du dispositif, de l'accompagnement et de votre implication dans le groupe. Ce document ne doit pas dépasser 2Mo et obligatoirement être nommé comme tel : **nom\_prenom\_motivation.pdf**

Pour compresser gratuitement un dossier trop lourd, vous pouvez utiliser

<https://pdfcompressor.com/fr/>

## **Adhésion à l'association et participation aux frais**

Si vous êtes retenu·es parmi les 6 lauréat·es, vous vous engagez à devenir membre de l'association Addoc (adhésion annuelle de 50€), ce qui vous permettra de participer aux autres actions de l'association (ateliers, projections, débats) et à son fonctionnement.

Vous devrez vous acquitter également des frais administratifs à hauteur de 125€ pour l'action Les Pitches d'Addoc.

***Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez nous contacter par téléphone au 01 44 89 99 99 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h ou par mail à cette adresse [lespitches@addoc.net](mailto:lespitches@addoc.net)***

***Merci pour votre participation !***